

# Conditions générales de vente.

**1- Adresse de facturation :**

Les bons de commande ainsi que les titres de paiement sont à adresser à

NEW-TEC  
7, Grand Rue Charles De Gaulle  
84370 BEDARRIDES

**2- Commandes :**

Toute commande vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente.

**3- Réserve de propriété :**

NEW-TEC conserve l'entière propriété des produits livrés jusqu'au paiement intégral du montant facturé.

NEW-TEC se réserve le droit de les reprendre en cas de non règlement (Loi 80.335 du 12.05.80). Les produits livrés restent sous la responsabilité de l'acquéreur.

**4- Facturation des services :**

Les services vendus sont facturés à la commande ; aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

**5- Retard de paiement :**

Conformément à l'article L.441-6 du Code du Commerce, des pénalités de retard, au taux annuel de 20% et une indemnité de 40 €uros sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture.

**6- Défaut de paiement :**

Le tribunal de Commerce compétent sera saisi dès lors que le retard de paiement excède trois semaines ouvrables, ou que la volonté de ne pas acquitter la dette est évidente.

**7- Contestations et jugement :**

Seul le Tribunal de Commerce d'AVIGNON est compétent en cas de litige de quelque nature que ce soit.